

### PLAN DE PRÉSENTATION

```
// Présentation de Tous pour l'aménagement du Centre-Sud
// Priorité 1: Des milieux de vie complets
// Priorité 2: Le développement économique
// Priorité 3: La mise en valeur des milieux naturels et le verdissement
// Priorité 4: Les transports
// Priorité 5: Un processus inclusif
```

## TOUS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SUD

- // Anciennement connu sous le nom *Table pour l'Aménagement du Centre-Sud;*
- // Mis sur pied en 1996;
- // Le principal objectif du comité-conseil TACS est de favoriser l'appropriation citoyenne des enjeux d'aménagement et de développement urbain et de faire émerger une vision d'ensemble;
- // Travaille dans une vision intégrée de l'aménagement en tenant compte de l'activité économique et commerciale, la vie culturelle, l'habitat, les espaces verts et le développement communautaire;
- // Le comité-conseil TACS a travaillé sur plusieurs dossiers majeurs tels que l'emplacement de Bibliothèque nationale du Québec, le projet de développement de la Société Radio-Canada, la venue du CHUM au centre-ville, etc.
- // Rayside Labossière assure la coordination de la TACS

### TOUS POUR L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-SUD

### PERSONNES PRÉSENTES À LA DISCUSSION DU 22 OCTOBRE 2014

```
//Ron Rayside, Rayside Labossière architectes
```

// Philippe Cossette Rayside Labossière architectes

// Jérémie Watters Rayside Labossière architectes

// Catherine Thibault Rayside Labossière architectes

// Vanessa Sorin, CDEC Centre-Sud Plateau Mont-Royal

// François Bergeron, Corporation de développement communautaire Centre-Sud

// Éric Michaud, Comité logement Ville-Marie

// Alain Arsenault, CSSS Jeanne-Mance

```
// Christine Caron, Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent
```

```
// Stéphane Febbrari Vermette Table d'interaction Peter-McGill
```

// Lucette Leclerc, Résidente

// Marie-Éve Hébert, Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM)

//Carole Libion Centre d'éduction et d'action des femmes

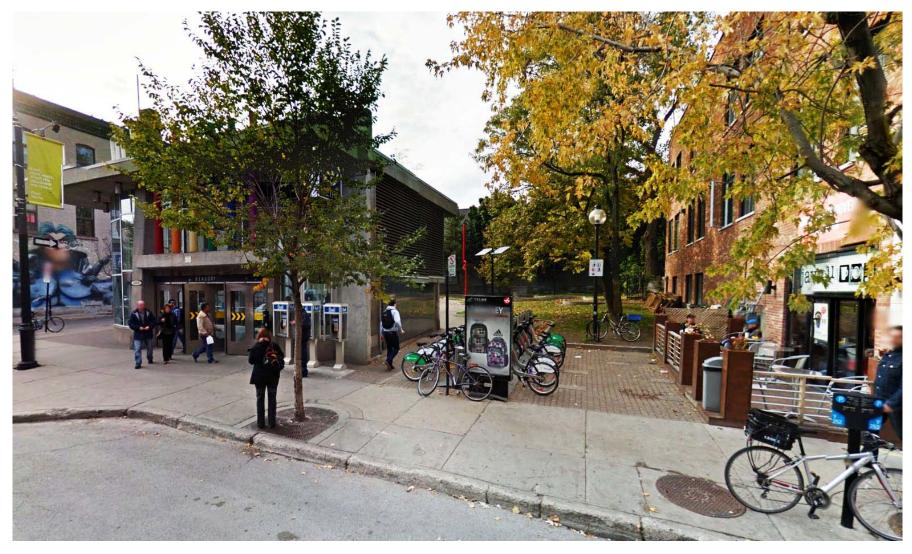
// Joanie Brière, Éco-quartier Sainte-Marie

// Simon Wellman, Résident

// Jules Brunelle-Marineau, stagiaire, Rayside Labossière architectes

// Hatem Touman, stagiaire, Rayside Labossière architectes

# PRIORITÉ 1: DES MILIEUX DE VIE COMPLETS



Source: Google maps

## PRIORITÉ 1: DES MILIEUX DE VIE COMPLETS

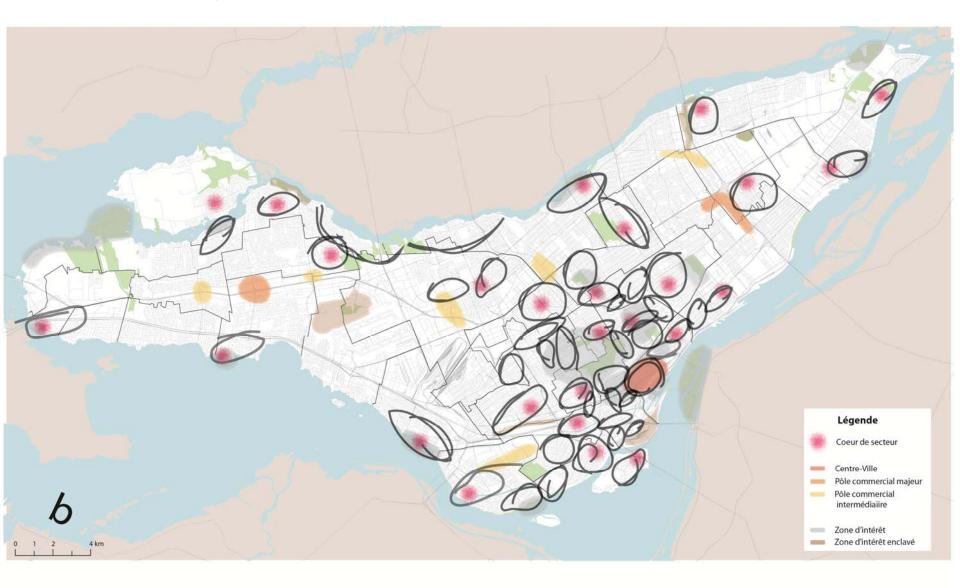
```
// Ville-Marie: différents quartiers aux identités distinctes à soutenir et préserver
// Le centre-ville habité de Montréal est une particularité unique en Amérique du
Nord: Adapter les mesures pour le logement en fonction des besoins de la
population existante: logement abordable, pour familles, etc.
// Espaces publics et équipements collectifs: reconnaître l'importance des pôles
communautaires locaux
// Patrimoine: Valoriser les cœurs de quartier et mieux coordonner les sites
parapublics en transition
// Bien penser la densité pour assurer des milieux de vie complets et de qualité
```

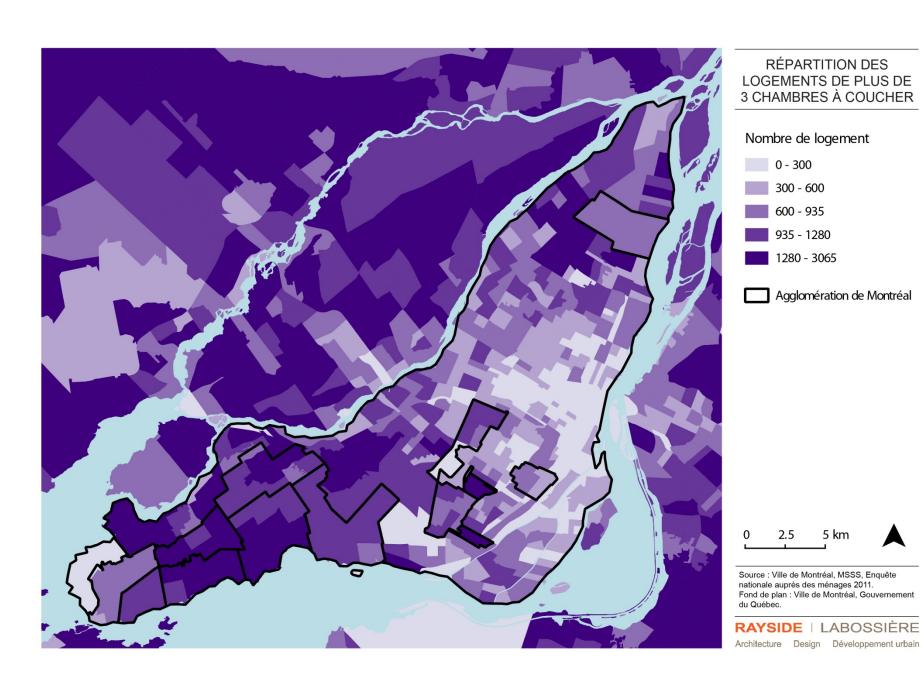
## PRIORITÉ 1: RECOMMANDATIONS

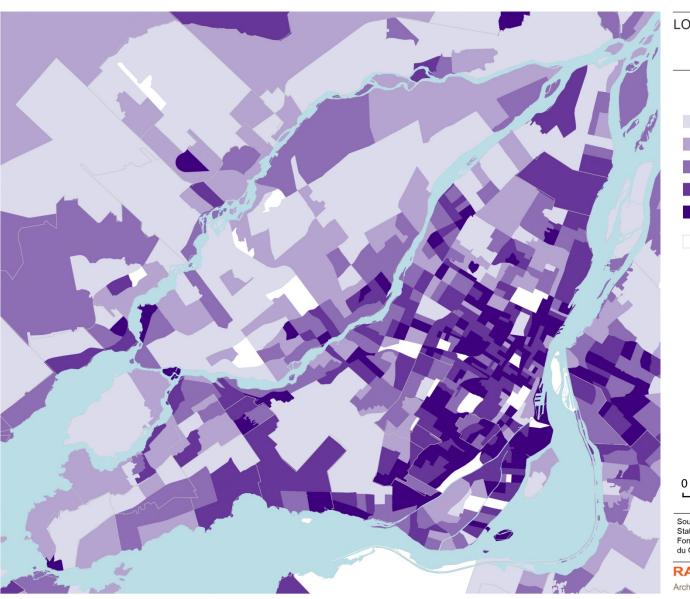
- La notion générale de coeur de quartier devrait être incluse aux objectifs et aux interventions du SAD afin de les consolider et de favoriser leur développement;
- Fixer comme objectif l'augmentation significative du nombre de familles sur l'île de Montréal avec une cible à atteindre;
- 3. Toutes les municipalités devraient adopter des outils pour préserver une proportion de logements accessibles pour les ménages à revenu modeste et les familles:
- Le SAD doit prévoir la mise en place des programmes incitatifs pour l'entretien adéquat des immeubles;
- 5. Le SAD doit favoriser la mise en valeur des espaces publics locaux en prévoyant des outils budgétaires et réglementaires que les villes et arrondissements mettront de l'avant;

- Le SAD doit traiter des espaces verts comme des équipements collectifs, récréatifs et sportifs;
- 7. Le SAD doit s'assurer de permettre le maintien de tous les sites publics à caractère institutionnel dans les sphères publique, sociale, communautaire et/ou institutionnelle (école, santé, etc.);
- 8. Le SAD devrait identifier les coeurs de quartiers qui ont une valeur historique afin que ces lieux fassent l'objet d'une attention particulière en matière d'aménagement urbain;
- 9. Les zones de TOD identifiées au SAD devraient être accompagnées de mesures de zonage assurant la **mixité de fonctions** afin d'assurer le développement **de milieux de vie complets**.

### LES CŒURS DE QUARTIER







### LOGEMENTS NÉCESSITANT DES RÉPARATIONS MAJEURES (2011)

N.D.

0 % - 3.96 %

3.96 % - 5.96 %

5.96% - 8 %

8 % - 10.57 %

10.57 % et plus

Municipalité du Québec

5 km 2.5



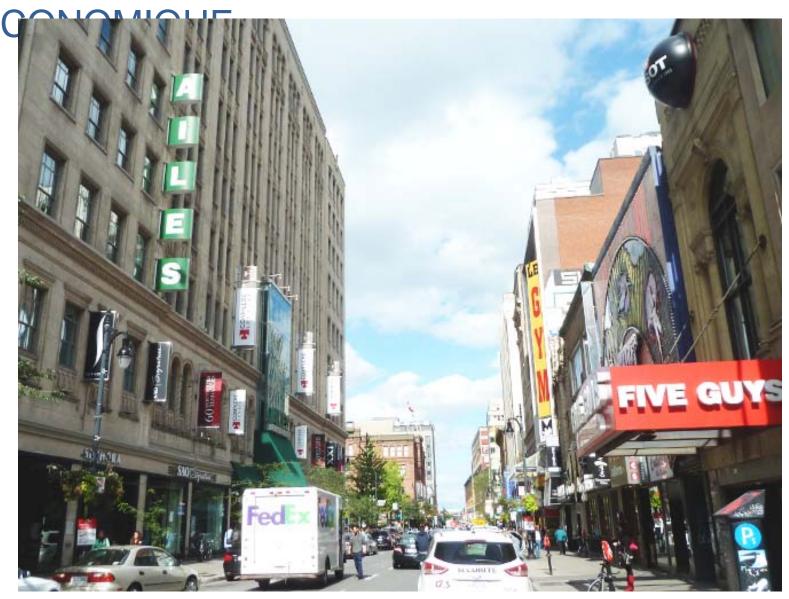
Source : Ville de Montréal, MSS, Statistique Canada.

Fond de plan : Ville de Montréal, Gouvernement du Québec.

RAYSIDE | LABOSSIÈRE

Architecture Design Développement urbain

# PRIORITÉ 2: LE DÉVELOPPEMENT



Source: Rayside Labossière

# PRIORITÉ 2: LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

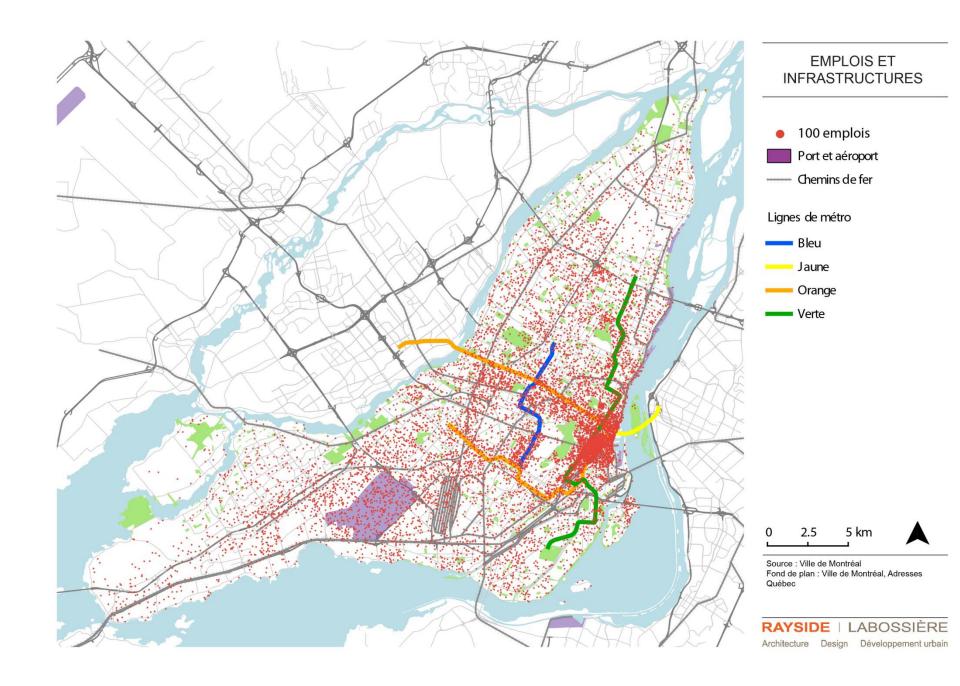
// Ville-Marie: différents pôles d'emploi secondaires: petits secteurs industriels, secteur tertiaire, secteur de la santé, etc.

// Les artères commerciales sont aussi des pôles économiques, dont plusieurs, comme certains secteurs d'emploi, sont en mutation. Il faut soutenir ces secteurs économiques importants à travers une planification à long terme

// Importance de mettre en place des mesures pour loger les travailleurs à proximité de leur lieu d'emploi

### PRIORITÉ 2: RECOMMANDATIONS

- 1. La préservation et le développement de lieux d'emplois diversifiés au coeur des quartiers sont importants et méritent d'être intégrés de façon stratégique au SAD;
- Le SAD doit identifier des mesures afin de protéger la vitalité des artères commerciales des hausses de loyer excessives;



# PRIORITÉ 3: LES ESPACES NATURELS ET LE VERDISSEMENT



Source: CDC-Centre-Sud

# PRIORITÉ 3: LES ESPACES NATURELS ET LE VERDISSEMENT

```
//Trame verte et bleue: Développer des outils concrets pour sa réalisation, et surtout
dans les quartiers centraux
// Ville-Marie: Plusieurs parcs et espaces publics déstructurés. Les berges sont
rarement accessibles
// Le verdissement devrait être une pratique systématique des projets de
développement urbain. Les voies ferrées sont des opportunités pour la création
d'une trame verte à travers l'île de Montréal
// Tous les espaces naturels restant sur l'île de Montréal devraient être protégés
// La canopée: son expansion, sa diversification et son entretien à long terme, doit
être une priorité clairement établie
// Les berges doivent être mieux protégées. L'accès public à l'ensemble des berges
est essentiel. À long terme, le schéma devrait avoir pour objectif de rendre possible
la baignade
```

## PRIORITÉ 3: RECOMMANDATIONS

- 1. La trame verte et bleue devrait être comprise dans le concept d'organisation spatiale du SAD;
- 2. Le SAD doit inclure des mesures favorisant les liens entre les différents projets de **verdissement**;
- Le SAD doit indiquer comment la trame bleue se concrétisera, particulièrement dans les quartiers centraux;
- 4. La protection des rives et du littoral proposée doit être élargie afin que des rives soient renaturalisées et qu'elles puissent redevenir des lieux publics attrayants;
- 5. L'ensemble de ces terrains devrait être protégé au lieu des 8 % actuellement visés par le SAD;

- 6. Les initiatives de construction et de rénovation écologiques, qui diminuent la consommation des ressources, devraient être davantage soutenues financièrement et, dans certains cas, carrément exigées;
- 7. La normes BNQ pour contrer les ilôts de chaleur pourrait notamment être inscrite au SAD afin de favoriser le verdissement des stationnements;
- 8. Le SAD pourrait inclure des normes ou procédures à suivre afin d'encourager la décontamination des sols;
- 9. Les normes prescrites par le SAD concernant les bandes riveraines devraient être bonifiées afin de préserver les milieux naturels et d'améliorer la qualité de l'environnement.



## COUVERT VÉGÉTAL

Canopée

Parc

Pour la Ville de Montréal seulement

2.5 5 km



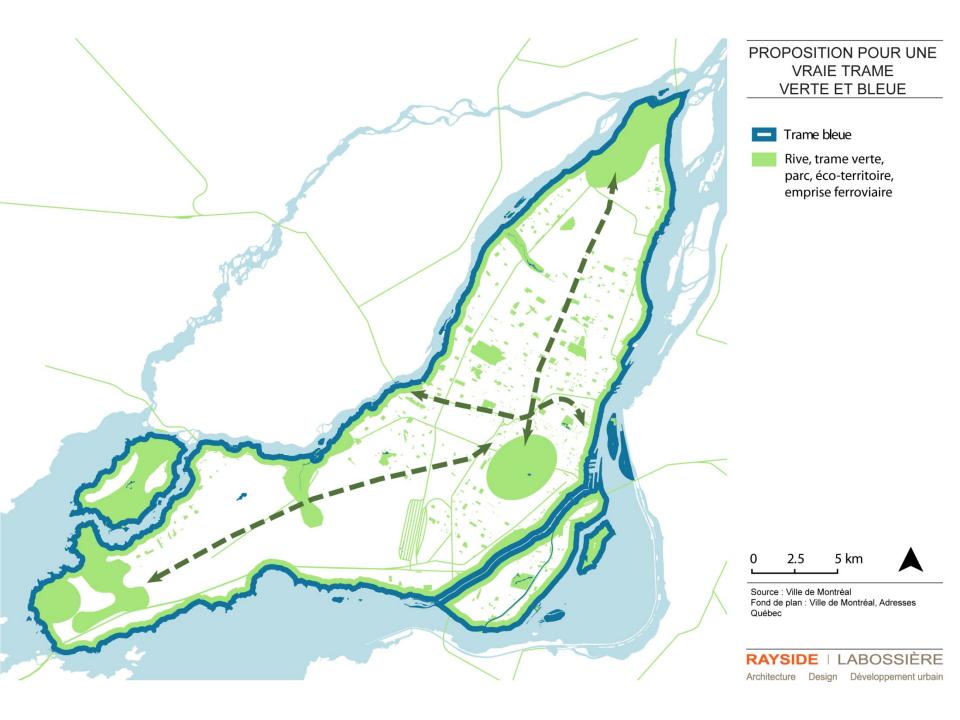
Source : Ville de Montréal

Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses

Québec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE

Architecture Design Développement urbain



# PRIORITÉ 4: LES TRANSPORTS



Source: Wikipédia

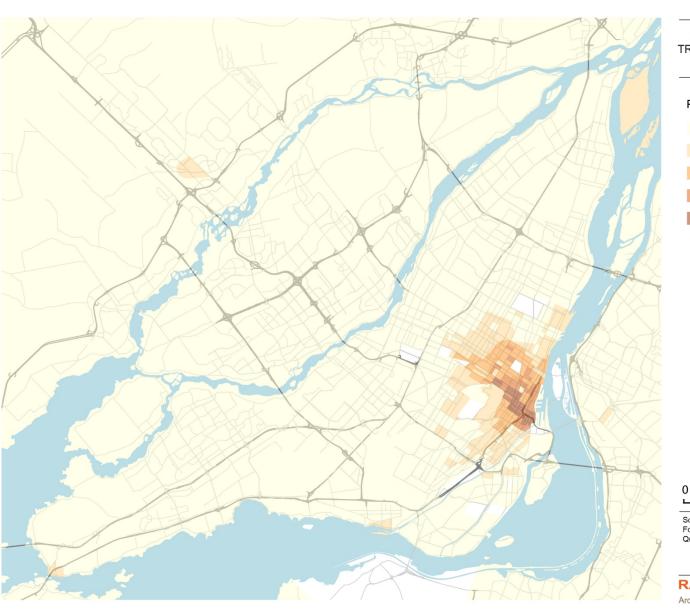
### PRIORITÉ 4: LES TRANSPORTS

```
// Ville-Marie: Des quartiers qui font face à une circulation de transit importante
// Une forte proportion des résidents des quartiers des transports en commun
utilisent les transports collectifs et actifs, mais qu'en est-il de ceux qui viennent dans
nos quartier? Importance de développer un plan d'ensemble pour favoriser les
transports collectifs et actifs
// La complémentarité des modes: oui, mais comment?
// Peu d'interventions concrètes pour le développement des transports actifs
// Infrastructures de transport: prévoir au-delà de l'existant et développer un grand
plan d'ensemble à long terme plutôt que de se contenter de répondre aux crises
// Le financement des transports devrait être assumé au minimum par l'ensemble de
la grande région métropolitaine
```

### PRIORITÉ 4: RECOMMANDATIONS

- Le SAD doit identifier des mesures de mitigation pour atténuer les nuisances liées au transport de biens;
- Le SAD doit aussi prévoir des mesures de mitigation précises par rapport aux infrastructures autoroutières qui subiront des réparations majeures dans les prochaines années;
- 3. Le SAD doit fixer des objectifs concrets de transfert de la part modale vers les transports collectifs et actifs en ce qui concerne notamment les déplacements à destination du centre-ville;

- 4. Le SAD doit inclure la planification des infrastructures liées au transport actif à l'échelle de l'agglomération : le réseau cyclable de l'agglomération devrait être identifié;
- Des critères de planifications généraux (exigences de fonctions mixtes, intégration du transport actif, etc.) pour les TOD devraient être inclus dans le document complémentaire;
- 6. Le SAD doit exiger la formulation de plans de mobilité locale et à l'échelle de l'agglomération, réalisés et appliqués sur la base d'objectifs communs afin d'assurer les déplacements, la quiétude et la sécurité dans tous les quartiers.



#### POPULATION UTILISANT LE TRANSPORT ALTERNATIF POUR ALLER AU TRAVAIL (2011)

#### Pourcentage de la poulation

0 - 6 %

7 - 12 %

13 - 19 %

20 - 25 %

26 % et plus

5 km 2.5



Source : Ville de Montréal, ENM 2011 Fond de plan : Ville de Montréal, Adresses Québec

RAYSIDE | LABOSSIÈRE

Architecture Design Développement urbain

# PRIORITÉ 5: UN PROCESSUS INCLUSIF



Source: Rayside Labossière

### PRIORITÉ 5: UN PROCESSUS INCLUSIF

- // Importance de se donner le temps de consulter pour bonifier les projets
- // Préciser les structures de mise en oeuvre et les personnes responsables
- // Financement: préciser les coûts et sources de financement possibles pour les projets
- // Préciser le diagnostic pour comprendre en quoi les programmes et mesures existantes sont inadéquates

### PRIORITÉ 5: RECOMMANDATIONS

- L'agglomération doit, dans les plus brefs délais, rendre public le plan de mise en oeuvre du SAD;
- Le SAD doit identifier clairement les entités responsables de la mise en oeuvre de chacune des interventions.

